

Appel aux dons et au mécénat

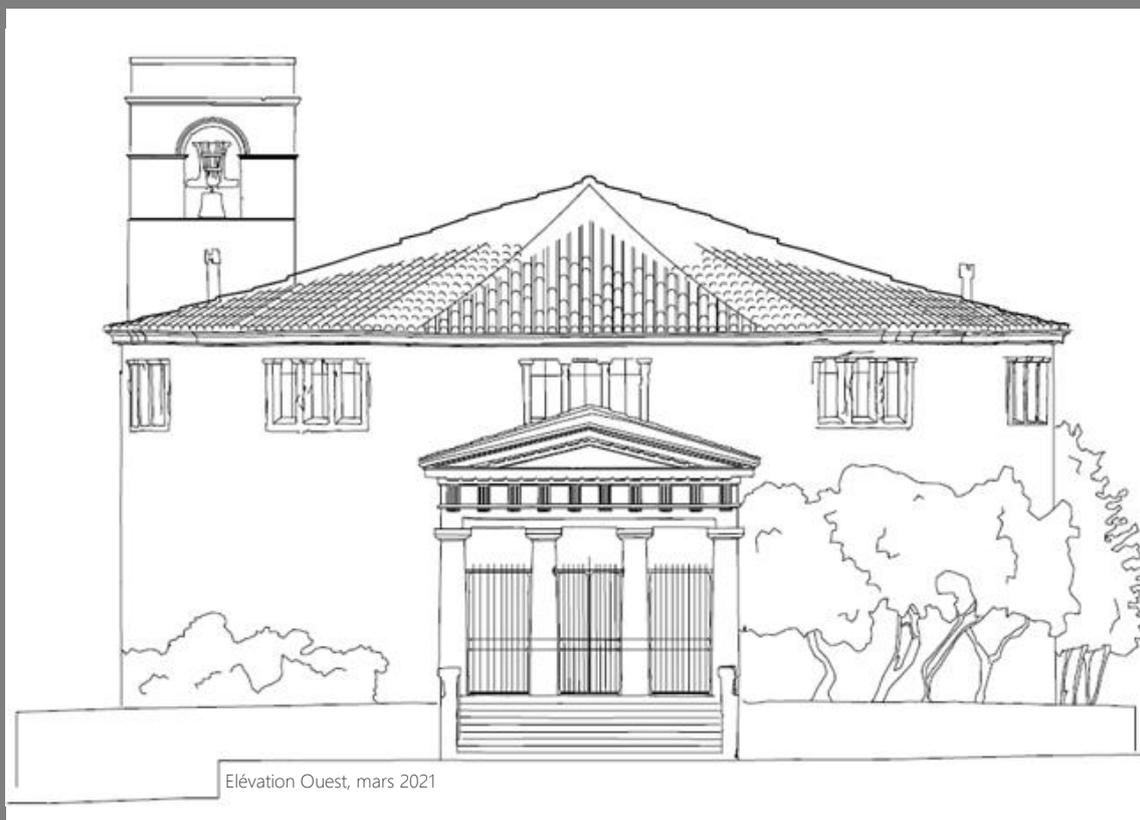


**Aidez-nous à restaurer
le temple de Beauvoisin (30)**
inscrit aux Monuments Historiques

Un patrimoine remarquable de Petite Camargue

Construit par l'inventeur du temple néo-classique Charles Durand, entre 1819 et 1822, le temple de Beauvoisin est l'un de ses projets innovants les plus aboutis en Petite Camargue.

Dominant une place, il est doté d'un porche à péristyle imposant, signature de l'architecte. Construit en hémicycle, il fut doté d'un clocher en 1835 et d'une galerie intérieure en 1862.



Mise en valeur par la commune

Son originalité architecturale a justifié son inscription aux Monuments Historiques en 2012.

La récente requalification de la place du temple en mode piéton initiée par la commune place ce patrimoine architectural en position d'acteur du « vivre-ensemble » en cœur de ville. Espace culturel, il est aussi un espace culturel pouvant accueillir des actions de grande qualité.



Des travaux à faire pour la sauvegarde du temple

Vieux de 200 ans, il nécessite d'urgence des travaux en toiture pour le péristyle, et la partie principale sous le contrôle des Monuments Historiques d'un montant total de 355 000 € H.T. Le péristyle a pu être déjà être rénové en 2021. **L'État, La Région et L'Europe** aident financièrement la commune pour un montant de 151 000 euros H.T. mais il reste la toiture principale à faire en 2022 sous peine de perdre ces subventions.



« collection Alex Tichet »

Un appel aux dons et au mécénat est indispensable pour aider la commune à financer la part de travaux restant à sa charge.

L'Enjeu touristique

Sur une place vouée aux rassemblements festifs au milieu des commerces, accessible en mode doux comme en voiture, le temple présente une attractivité culturelle importante. Il se situe en effet à proximité immédiate du grand itinéraire international de randonnée le « **chemin européen des huguenots** » récemment labellisé dans le Gard. Il s'inscrit aussi dans les parcours dédiés au patrimoine protestant, thématique majeure valorisée dans la candidature du territoire au label « **Pays d'Art et d'Histoire** ».



**Ainsi, nous remercions nos partenaires institutionnels
mais aussi, nos partenaires privés
sans lesquels nous ne pourrions réaliser cette opération.**

Appel aux dons et au mécénat

Défiscalisation possible au titre des Lois 200 et 238 bis du CGI.
Sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés :
66% du don pour les particuliers (*pour 100€ de don, 66€ de déduction*)
60% du don pour les entreprises. (*pour 100€ de don, 60€ de déduction*)

Renseignements Mairie de Beauvoisin : mecenat@beauvoisin.fr
04 66 01 79 79

**L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT**

**Programme LEADER
GAL Vidourle Camargue**

Restauration de la toiture du temple Commune de Beauvoisin (30)

Montant total des travaux : 355.000 H.T.

Subventions publiques sur le montant H.T :

Drac Occitanie : 40 000 €

Région Occitanie : 71 000€

Fonds européens LEADER : 40 000€



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales